

MAIRIE
48140 LE MALZIEU-VILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 mars 2026

Nombre de conseillers : L'an deux mille vingt-six,
- en exercice : 15 le vingt-un mars à dix-huit heures,
- présents : 15 le conseil municipal de la commune du MALZIEU-VILLE,
- votants : 15 dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie,
sous la présidence de M. BRUGERON Jean-Noël, Maire.

Date de la convocation : 17/03/2026

Présents : BRUGERON Jean-Noël, MAGNE Jean-François,
SELIER Babeth, BALEZ Christine, BOUARD Sébastien,
BOYER Pierre, DAVIN Sandra, GUILLOUF Dominique,
LARGUIER Marion, LAUMAILLER Christine, LECONTE
Fabien, PORTAL Corinne, SANS René, SIRET Alain,
TEISSANDIER Elisabeth.

BALEZ Christine a été élue secrétaire.

Délibération n° 2026-004

Objet - Création des postes d'adjoints

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L
2122-2 et suivants ;

Considérant que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints
au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du
conseil municipal ;

Considérant que le conseil municipal compte quinze membres.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

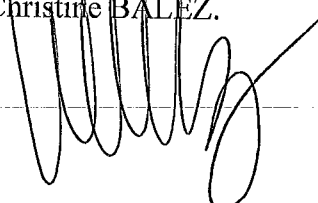
- **décide** la création de deux postes d'adjoints.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

La Secrétaire,
Christine BALEZ.



Le Maire,
Jean-Noël BRUGERON.

